

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Communauté
d'Agglomération Saumur Val
de Loire (49)
CS 54030

49408 Saumur Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (49), Service Commandes Publiques, 11, rue du Maréchal Leclerc CS 54030, 49408 Saumur Cedex, FRANCE. Tel : +33 241404565. E-mail : commandes.publiques@agglo-saumur.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.saumurvaldeloire.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Description du marché

Objet du marché

Accord-cadre à bons de commande de prestations de levés topographiques et diagnostics de cavités souterraines

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71351810, 71351923, 71352000

Code NUTS : FRG02

Caractéristiques principales

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec un maximum fixé en valeur pour chaque lot.

La proposition de variante libre est interdite.

L'accord-cadre pourra être reconduit 2 fois sans préjudice de modifications.

Type de marché

Services : Autres services

Type de procédure

Procédure adaptée

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeu

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 1

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Sur fonds propre

Le taux de l'avance est fixé à 60%.

Il est exigé une garantie à première demande en contrepartie de l'avance, sauf pour les organismes publics.

La garantie demandée en contrepartie du versement de l'avance couvrira la totalité de celle-ci.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation**Critères de sélection des candidatures :**

Capacités techniques, professionnelles et financières

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Autre justificatif / Commentaire :**Autre justificatif :**

Titre d'étude et titres professionnels

Commentaire :

Pour le lot 1: Diplômé d'une école de géomètre ou équivalent

Pour le lot 2: Diplôme d'une école de géologue ou équivalent

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 55%

2: Valeur technique 45%

Autres renseignements**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice****Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La remise des plis ne peut s'effectuer que sur la plateforme de dématérialisation : https://www.marches-securises.fr/perso/CASVL_49/

La signature des offres n'est pas obligatoire lors de la remise des plis. Seule l'offre de l'attributaire désigné devra être obligatoirement signée avant la notification du marché. Les formats de signature acceptés sont Xades, Pades et Cades.

Toutefois, si le candidat souhaite signer dès à présent son offre électroniquement, le certificat doit être conforme au règlement « eIDAS » ou à des conditions de sécurité au moins équivalentes, conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique : le RGS (Référentiel Général de Sécurité) est remplacé par le règlement eIDAS depuis le 1er octobre 2018. Néanmoins, pour les candidats disposant déjà d'un certificat « RGS », celui-ci reste utilisable jusqu'au terme de sa validité.

La liste des pièces à signer est mentionnée dans le Règlement de Consultation. Chaque document pour lequel une signature est requise sera revêtu d'un certificat de signature électronique. Une seule signature électronique pour l'ensemble des documents déposés sur la plateforme ne peut être acceptée.

Renseignements complémentaires :

Le certificat de signature est émis par une Autorité de certification mentionnée dans la liste de confiance suivante : <https://www.ssi.gouv.fr/visade-securite/visas-de-securite-le-catalogue/>

Les candidats européens trouveront également la liste complète des prestataires sur la liste de confiance tenue par la Commission européenne : <https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>

Dans ces cas, les candidats n'ont aucun justificatif à fournir sur le certificat de signature utilisé pour signer leur réponse.

Les candidats peuvent toutefois utiliser une autre catégorie de certificat de signature non référencée sur une liste de confiance citées

ci-avant, délivrée par une autorité de certification française ou étrangère répondant à des normes de sécurité équivalentes à celles du Référentiel Général de Sécurité (RGS) ou au Règlement « eIDAS ».

Dans ce cas, les candidats devront transmettre, avec le document signé, le mode d'emploi permettant au Pouvoir Adjudicateur de procéder gratuitement aux vérifications nécessaires. Les éléments à transmettre sont détaillés dans l'annexe du règlement de consultation.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde – NE PAS OUVRIR » ainsi que le nom du dossier et les coordonnées de l'entreprise.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111 44041 Nantes Cedex FRANCE. Tél. +33 240994600. E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 240994658. URL : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Na 6, allée de l'Île Gloriette CS 24111 44041 Nantes cedex FRANCE. Tél. +33 240994600. E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 240999946. URL : <http://www.telerecours.fr>.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Communauté d'Agglomération Saumur Val 11, rue du Maréchal Leclerc CS 54030 , à l'attention de Service Commandes Publiques , 49408 Saumur Cedex, FRANCE. Tél. +33 241404565. E-mail : commandes.publiques@agglo-saumur.fr. URL : <http://www.saumurvaldeloire.fr>.

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte :

Prestations de levés topographiques

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

71351810 , 71351923

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Informations complémentaires sur les lots :

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur.

Le montant maximum annuel de l'accord-cadre en valeur est de : 50 000,00 EUR HT

LOT N° 2 :

Description succincte :

Prestations de diagnostics de cavités souterraines

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

71352000

Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Informations complémentaires sur les lots :

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur. Le montant maximum annuel de

l'accord-cadre pour le lot 2 en valeur est de : 20 000,00 EUR HT

Date d'envoi du présent avis

19 mai 2020